

DEMANDE D'ADMISSION DANS LE DOUBLE CURSUS
"SCIENCES ET DESIGN"
DU CYCLE D'INTEGRATION (L1) DU CURSUS LICENCE

Ne rien écrire, cadre réservé à l'administration

- ❖ Avis après étude du dossier :
- ❖ Avis après entretien :
- ❖ Décision définitive :

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail (**obligatoire** pour convocation) :

Lycée :

Section de Terminale :

Année du baccalauréat :

Moyenne :

ETUDES ANTERIEURES (à partir de la seconde):

| Année | Nom de l'Etablissement -Ville | Classe suivie |
|---------------|-------------------------------|---------------|
| / | | |
| / | | |
| / | | |
| / | | |
| / | | |

ÊTES-VOUS PARALLELEMENT CANDIDAT A D'AUTRES FORMATIONS DE L'UPMC OU D'AUTRES ETABLISSEMENTS ?

Si oui, précisez la filière et l'établissement :

.....

.....

.....

.....

PAR QUEL MOYEN AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

MODALITES DE RECRUTEMENT

1 - Les candidats au double cursus **Sciences et Design** UPMC / ENSCI doivent remplir le dossier de candidature au concours de l'ENSCI - Les Ateliers.

Il est obligatoire de se pré-inscrire sur le site internet de l'ENSCI afin d'obtenir son dossier de candidature. Dès le mois de janvier.

La lettre de motivation doit exposer explicitement les motivations à suivre un double cursus. Ce dossier doit être retourné accompagné des pièces demandées, notamment un dossier de travaux personnels artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, graphisme, vidéo, multimédia, projets de design ou d'objets (fictifs ou réalisés)).

2 - Le dossier UPMC doit être complété avec les pièces justificatives suivantes :

- **CV**
- Une copie de la **lettre de motivation** explicitant le choix de ce parcours
- **Une photo d'identité récente portant au dos nom et prénom**
- **Bulletins trimestriels de 1^{ère} et terminale (et de l'année préparatoire, si c'est le cas)**

Ces deux dossiers complétés avec les documents demandés, doivent être déposés ou envoyés à l'ENSCI, avant la date limite indiquée sur le dossier de l'ENSCI.

Les dossiers retenus lors des commissions d'admissibilité de l'ENSCI seront soumis à la validation de l'UPMC pour la partie scientifique. Les candidats retenus seront convoqués à Paris pour la journée d'épreuves et d'entretiens, au mois de mai/juin. Les candidats retenus à l'issue de ces épreuves pourront s'inscrire administrativement à l'UPMC (mi-juillet), sous réserve d'obtention du baccalauréat.

**LES DEUX DOSSIERS SONT A RETOURNER
IMPERATIVEMENT**

AVANT la date limite (cachet de la poste faisant foi)

à :

ENSCI-les Ateliers

Concours d'entrée

48 rue Saint Sabin 75011 Paris